



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admis à la négociation sur un marché réglementé.

Bruxelles, le 2 mai 2017 – Telenet Group Holding NV ("Telenet" ou la "Société") (Euronext Bruxelles: TNET) publie certaines informations concernant ses rachats d'actions, sur la base de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 concernant l'exécution du Code des Sociétés.

Sous le Programme de Rachat d'Actions 2017, annoncé le 16 février 2017, la Société annonce aujourd'hui que dans la période du 24 avril jusqu'au 28 avril 2017, les rachats suivants ont été effectués dans le carnet d'ordres central du marché réglementé d'Euronext Bruxelles:

Date du rachat	Nombre d'actions	Prix moyen payé (€)	Prix le plus élevé payé (€)	Prix le plus bas payé (€)	Total (€)
24 avril 2017	7.000	55,56	55,86	55,16	388.924
25 avril 2017	11.000	55,80	56,00	55,73	613.754
26 avril 2017	304	55,93	56,00	55,70	17.004
27 avril 2017	42	56,00	56,00	56,00	2.352
28 avril 2017	17.000	55,81	56,00	55,17	948.806
Total	35.346				1.970.840

La société détient aujourd'hui 1.973.954 actions propres (communication sur la Programme de Rachat d'Actions 2017 précédente: 1.938.608 actions propres), soit 1,68% du nombre total d'actions existantes (communication sur la Programme de Rachat d'Actions 2017 précédente: 1,65%).

Toutes les actions rachetées sous le Programme de Rachat d'Actions 2017 (actuellement 438.486 actions propres) seront détenues pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existants.

Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be) sous la section Actionnaires.

Contacts:

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@telenetgroup.be	– Tél.: +32 15 333 054
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	– Tél.: +32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	– bart.van.sprundel@telenetgroup.be	– Tél.: +32 15 333 495

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. 57 % des actions de Telenet sont détenues par Liberty Global, le plus grand leader mondial de la TV et le plus grand fournisseur d'Internet haut-débit, qui investit, innove et mobilise des personnes dans plus de 30 pays en Europe, Amérique Latine et dans les Caraïbes afin de tirer le meilleur parti de la révolution numérique.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2015 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers intermédiaires des trois mois terminé le 31 mars 2017 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (<http://investors.telenet.be>).